



SPULTIN et publications

Conseil syndical  
Sections syndicales

Comités internes

Assemblée  
générale

Statuts

Convention collective  
Guide d'application

Régime de retraite  
Prévoyances collectives

Fédération et autres sites

# LE SPULTIN

LE BULLETIN D'INFORMATION DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

31 août 2001 / volume 12 / No 16

## Compte rendu de la réunion régulière du Conseil syndical du 24 août 2001

Le Conseil syndical s'est réuni le 24 août dernier. Nous vous présentons un sommaire des principaux points abordés lors de cette réunion.

### 1. Élections

Des élections ont eu lieu à l'occasion de cette réunion du conseil. **Marcel Aubert** (faculté de théologie et de sciences religieuses) a été élu président d'assemblée au Conseil syndical pour 2001-2002 et **André Lareau** (faculté de droit), président suppléant. **Luc Giasson** (faculté de médecine dentaire) a été élu membre du Comité du SPUL sur la retraite. **Chantal Viens** (faculté des sciences infirmières) a été élue présidente du Comité d'aide aux professeuses et professeurs et **Jean-Bernard Pocreau** (école de psychologie) a été élu membre de ce même comité. Enfin, **André Lareau** (faculté de droit) a été élu membre du Comité paritaire des griefs.

### 2. Compte rendu du Comité de négociation

Louise Mathieu, porte-parole du Comité de négociation du SPUL, a fait rapport au conseil. Depuis le dernier Conseil syndical, le Comité de négociation a tenu quatre

réunions. Il y a eu également deux rencontres à la table de négociation, ces dernières en présence de la conciliatrice, Mme Joanne Barabé. Lors de ces rencontres, les parties ont débuté l'examen des clauses laissées " en suspens " lors des rencontres précédentes et ont réussi à les classer, presque toutes, soit parmi les clauses sur lesquelles il y a **Accord**, soit parmi celles sur lesquelles il y a **Désaccord**. Bientôt toutes les clauses se trouveront classées dans l'une ou l'autre de ces deux catégories et les enjeux majeurs de la négociation devront alors être abordés.

Les représentants patronaux ont fait état de leur petite disponibilité — pas plus d'une journée et demie par semaine, alors que nos représentants se sont déclarés prêts à négocier sept jours sur sept. De plus, les représentants patronaux donnent l'impression de disposer d'une marge de manœuvre très mince et de devoir toujours aller chercher l'approbation de leurs supérieurs avant de prendre des décisions, ce qui ne favorise pas l'efficacité du processus. Manifestement, régler le contrat collectif des professeures et professeurs n'est pas une des priorités de l'Administration Tavenas.

### 3. Création du Comité de grève

La mise en œuvre de moyens de pression légaux par un organisme démocratique comme le SPUL demande un certain temps. C'est pour cela que le conseil a voté, dès maintenant et à l'unanimité, la création d'un Comité de grève. Ainsi, advenant que l'attitude de l'Employeur ne s'améliore pas, nous serons prêts à exécuter plus rapidement les décisions que prendront les instances du SPUL à cet égard. Les détails concernant le Comité de grève ont été diffusés dans le numéro précédent du *SPULTIN* (Spécial négo). **Denis Juhel** (langues, linguistique et traduction) a été élu président de ce nouveau comité.

### 4. Information du président

#### *Grief sur le plancher d'emploi 1999*

Comme en faisaient mention les numéros précédents du *SPULTIN*, la sentence arbitrale a donné raison au SPUL et ordonné la création de 97 postes de professeures et professeurs rétroactivement au 1<sup>er</sup> octobre 1999. L'Employeur a prétendu ne pas trouver le jugement clair et, à sa demande, nous sommes retournés devant l'arbitre le 29 juin dernier. L'Employeur a alors déclaré ne pas éprouver de difficultés à appliquer la décision arbitrale! Nous attendons la réaction de l'arbitre face à cette manœuvre pour le moins insolite de la partie patronale, après quoi le SPUL prendra les recours appropriés.

#### *Grief sur l'indexation des salaires*

Nous attendons toujours la décision arbitrale.

### *Élections dans les sections*

Il y a encore 17 sections qui n'ont pas élu leurs officiers syndicaux. Nous vous invitons à y voir sans tarder. Les enjeux de l'automne sont majeurs. Il est important que toutes les sections soient représentées au prochain Conseil syndical. Si vous avez besoin d'aide pour organiser les élections dans votre section, appelez le 656-2955.

### *Élections à venir*

Des élections auront lieu au prochain Conseil syndical, le 21 septembre 2001, concernant le Comité du SPUL sur la retraite, le Comité d'aide aux professeures et professeurs, le Comité d'analyse de la gestion institutionnelle et le Comité sur les statuts et l'organisation du SPUL.

### *Fisc et sabbatique*

Nous avons reçu la décision du juge. Cette décision porte sur le cas type d'un seul collègue. Le juge a statué que les montants reçus par ce collègue n'étaient pas des subventions de recherche, ce que nous réclamions. Il a cependant ajouté qu'ils constituaient, en totalité, un avantage imposable. Il a argumenté que les dépenses effectuées n'étaient pas déductibles, puisque le collègue " n'avait aucunement d'obligations de faire les déboursés " ! Il va sans dire que nous avons décidé d'aller en appel. Pour l'instant, ce jugement ne s'applique qu'au cas type soumis au juge.

### *Les heures d'ouverture des bureaux du SPUL*

Les bureaux du SPUL seront ouverts selon l'horaire d'été jusqu'au 31 août : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h, et le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h 30. À partir du 4 septembre on reviendra à l'horaire habituel : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h, et le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

## **5. Membres associés**

**MM. Charles A. Carrier** (économique), **Pierre Osterrath** (école des arts visuels) et **James Pottier** (économique) ont été élus membres associés du SPUL.

*Nous souhaitons à toutes et à tous  
une bonne rentrée et une excellente session d'automne.*

[Accueil](#) | [Spultin](#)  
[Convention collective](#) | [Guide d'application](#) | [RRPPUL](#) | [Prévoyances collectives](#)  
[Assemblée générale](#) | [Conseil syndical](#) | [Sections syndicales](#)  
[Comités internes](#) | [Statuts](#) | [FQPPU et autres sites](#)

---

Pour tout renseignement supplémentaire, communiquez avec [Lucie Hudon](#)